

Georg KREMNITZ¹

Introduction générale

Quelques éléments d'histoire

En général, on fait remonter les débuts de l'histoire de la politique linguistique en France à l'*ordonnance de Villers-Cotterêts*, du 15 août 1539. Celle-ci prescrit, dans le cadre d'une réforme de la justice, l'emploi exclusif du « langage maternel françoys » pour tous les textes à valeur juridique. Il existe des antécédents qui commencent par l'édit de Moulins de 1490, mais cette ordonnance se distingue des textes antérieurs par deux détails.

Dans les premiers textes, les formules utilisées prévoyaient l'emploi du français ou du « vulgaire du pays » et se concentraient donc uniquement sur le remplacement du latin, tout en permettant la continuation des autres traditions écrites dans le royaume. En fait il s'agissait essentiellement de l'occitan. La Bretagne ne lui est rattachée que depuis 1532 : en Basse Bretagne, le breton n'a de toute façon jamais été la langue écrite ni de l'administration ni de la justice. Les autres territoires parlant une langue spécifique n'avaient pas encore été intégrés au royaume.

Et voici la deuxième observation : Villers-Cotterêts ne sera pas suivi de textes de rappel. De fait les personnels concernés – essentiellement les notaires et les scribes administratifs – ont peu à peu suivi la consigne. Vers 1600, les textes juridiques ne s'écrivent plus qu'en français.

Un simple regard au-delà des frontières permet de voir que l'évolution française est plus ou moins concomitante avec celles des autres États de l'Europe occidentale. C'est le moment où le latin est détrôné de sa position de langue de l'écrit et où les pouvoirs en place tentent d'imposer leur(s) langue(s) dans leur entourage. En général ces langues ne possèdent pas encore de forme de référence reconnue, et c'est pourquoi une course à la normativisation des nouvelles langues de pouvoir va commencer partout. Le roi de France ne fait qu'emprunter le même chemin que ses pairs.

Dans le passé, on a parfois insisté sur la situation politique et militaire délicate de François I^{er} au moment de l'ordonnance, ce qui aurait pu conduire les institutions à l'accepter plus facilement. On pense ainsi à l'exemple littéraire des premiers romans de Rabelais qui soutiennent le roi en dénigrant Charles Quint. Ces motivations ne concernent cependant qu'un nombre très restreint de personnes proches de la cour et

1. Je remercie mes collègues du collectif des nombreuses observations qu'ils ont faites à des versions antérieures de ce texte, et je ne me considère que le porte-parole de notre activité commune, même si ce texte est partiellement écrit à la première personne. Cependant il va de soi que toutes les erreurs éventuelles sont miennes.

ne peuvent expliquer qu'une telle pratique se généralise à ce moment. Villers-Cotterêts marque donc pour la France le moment à partir duquel, en Europe occidentale, on peut parler de langues dominantes et de langues dominées : celles-ci vont être dorénavant laissées à leur sort, et ce pour une période d'environ trois siècles. Il n'y a pas encore d'« exception française ».

La Révolution française, par contre, après une première période plurielle et relativement tolérante à l'égard des idiomes et des langues parlées sur le territoire, se trouve dans une situation difficile à partir de 1792, et elle va faire en 1794, sous la Terreur, un pas décisif vers le monopole langagier : elle décide de faire du français la langue de la Révolution et celle du citoyen, liant ainsi les choix politiques aux choix de communication. Cette décision s'explique. Ses dirigeants tentent de donner de nouvelles connotations révolutionnaires à une langue qui avait le mérite à leurs yeux d'avoir été celle des Lumières, les « autres » langues commençant dès lors à se déprécier fortement. Le terme « patois », dans son acception de péjoration, apparaît de manière récurrente au XVIII^e siècle – il suffit de penser au fameux livre de Desgrouais, *Les gasconismes corrigés*, qui sont édités pour la première fois en 1766. Les adversaires de la Révolution, de leur côté, continuent souvent à employer les autres langues.

C'est pourtant un choix osé, car au moment de la Révolution – et Grégoire va en faire la démonstration en 1794 devant la Convention – le français « pur », tel que l'abbé voudrait l'imposer, n'est pas majoritaire dans le pays, loin de là. Cependant il n'y avait guère d'opposition ouverte sur ce point : les adversaires de la Révolution, qui deviendraient ses héritiers, avaient eu presque le monopole de la langue jadis royale, ses épigones étant convaincus pour leur part que le progrès passait par la langue dorénavant nationale. Il s'en est suivi une politique de limitation de toutes les autres langues parlées sur le sol de la France, bâtie sur un consensus assez curieux. La pratique du français est devenue la condition pour être accepté *vraiment* comme sujet, puis comme citoyen.

Toutefois la réalité linguistique n'est pas celle-là au XIX^e siècle : des langues différentes du français continuent d'être parlées partout. Leur nombre et celui de leurs locuteurs augmentent même, d'une part du fait de l'immigration d'ouvriers étrangers, de l'autre à cause des conquêtes coloniales, mais aussi en raison de la (lente) croissance de la population. Certes la « grande » politique évoque assez peu le sujet, mais les consignes des fonctionnaires en métropole et ailleurs montrent bien que la pluralité des langues préoccupe les régimes successifs.

Ce n'est que sous la III^e République qu'en 1881-1882 les lois de Jules Ferry instaurent l'école obligatoire, gratuite et laïque. Elle est conçue comme devant renforcer l'unité nationale, mais aussi comme devant prémunir les républicains contre la restauration de la monarchie, et l'un des éléments de cette politique est la généralisation de l'apprentissage et de la maîtrise du français par l'ensemble de la population (en métropole). Il est vrai qu'avec les progrès de la scolarité la connaissance du français augmente et que le nombre de ceux qui ne le parlent pas diminue constamment. À terme, les progrès de la langue nationale vont priver les autres langues d'une partie de leur valeur d'échange. On observe peu à peu des pertes de compétence en ces langues, qui se manifestent bien plus lentement que les progrès en français, mais elles sont aisément repérables pour des observateurs attentifs. Au départ de ce mouvement, les défenseurs de ces autres langues – surtout en Bretagne et dans les pays d'oc – ne prêtent pas trop attention à la menace que pouvait représenter le fait, pour le devenir de la communication dans leur propre langue, que l'enseignement soit dispensé uniquement en français. Quand ils se réveillent, à compter des dernières années du XIX^e siècle, la grande bataille est

celle de l'admission des autres langues à l'école. Or c'est le moment où tous les peuples européens sont au point culminant de leurs nationalismes : ce n'est donc pas le moment de revendiquer avec des chances de succès un droit à la différence. La crispation de l'État à ne pas céder d'un pouce exaspère ceux qui défendent les autres langues, au point que les tensions augmentent et que de part et d'autre on recourt à des moyens qui ne sont pas toujours élégants. Le monolinguisme français est devenu doctrine d'État, quiconque s'y oppose devient (idéologiquement) suspect.

Les premières concessions du côté de l'État ne viendront qu'à la Libération, mais la loi Deixonne, votée le 11 janvier 1951 et publiée deux jours plus tard au *Journal officiel*, reste bien timide. Elle propose certes quelques innovations, mais l'observateur externe a l'impression que d'un côté les progrès institutionnels se mesurent en centimètres, tandis que de l'autre côté les pertes en valeur de communication des autres langues se comptent plutôt en kilomètres. Or les défenseurs de ces langues ont commencé à s'organiser, si bien qu'elles deviennent à partir de 1960 l'objet de véritables débats publics. Le premier à faire des déclarations et des promesses en leur faveur est François Mitterrand, candidat à la présidence de la République en 1980-1981. Elles ne seront pas toutes tenues, loin de là, mais à partir de ce moment se fait sentir une certaine ouverture.

Il est vrai que les monolingues ignorant le français ont pratiquement disparu du territoire métropolitain et commencent à se faire rares dans les DOM. Il ne semble donc plus risqué pour le pouvoir d'admettre d'autres langues dans le système éducatif. Par ailleurs les vagues successives d'immigration ont de nouveau compliqué la situation. Après l'élection de François Mitterrand, le rapport Giordan, commandé en 1981 par le ministre de la Culture, Jack Lang, tente pour la première fois d'imaginer des solutions communes pour les locuteurs des langues autochtones² et pour ceux de langues de l'immigration. Mais tous ces locuteurs (surtout les autochtones) n'étaient pas disposés à valider de telles propositions. Et, bien qu'une *réparation historique* ait été préconisée par Henri Giordan pour les locuteurs de ces autres langues, on en est encore loin de toute façon...

De la genèse du projet d'histoire sociale des langues de France et de ses buts

C'est le gouvernement Jospin qui, vers la fin du xx^e siècle, reprend la question de manière plus sérieuse. Il veut signer et ratifier la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* pour mieux intégrer le pays dans le nouveau courant de la politique européenne – qui entre-temps et surtout après 1989 avait fait de la protection des minorités un objectif politique déclaré et dont la France était, à l'extérieur, un défenseur décidé – et pour en finir du même coup avec une exception française qui commençait à devenir gênante. Pour arriver à son but en dépit d'une opposition politique forte, le gouvernement commande plusieurs rapports (politique, juridique et finalement linguistique) à des experts. C'est dans ce cadre que le philologue et linguiste Bernard

2. Les langues « autochtones » correspondent à ce qu'on désigne aujourd'hui généralement d'un terme que je considère comme peu satisfaisant, les « langues régionales ». Dans une perspective sociolinguistique et communicationnelle, cette dénomination tend à occulter les relations de domination politique et sociale. Dans un certain sens, toutes les langues vivantes sont « régionales », car elles s'emploient dans un ou plusieurs espaces (si l'on fait abstraction du fait que les nouvelles données de la communication tendent, au moins partiellement, à déterritorialiser toutes les langues). C'est la situation politique – le statut officiel d'une langue, et par conséquent des possibilités de communiquer limitées pour toutes les autres langues – qui génère les problèmes particuliers que connaissent celles-ci. C'est pourquoi je n'emploie personnellement plus ce terme et le remplace en général par celui de *langue dominée*.

Cerquiglini est chargé par le ministre de l'Éducation nationale et par celui de la Culture de rédiger un inventaire des langues de France.

La publication en avril 1999 de son rapport, complété d'une liste des « langues de France », aujourd'hui communément appelé *rapport Cerquiglini*³, a eu pour effet une nouvelle perception des réalités linguistiques multiples du pays. D'une conception de monolinguisme absolu, héritée de la Révolution au moins comme idéal et constamment invalidée par les faits, ce rapport passe à une vision multilingue qui fait de la France le pays où l'on dénombrerait le plus grand nombre de langues en Europe occidentale⁴. L'on connaît la suite : la Charte est bel et bien signée par le ministre délégué aux Affaires européennes, Pierre Moscovici, le 7 juin 1999 à Budapest ; mais le président de la République de l'époque, Jacques Chirac, demande au Conseil constitutionnel de vérifier la conformité de cette *Charte* avec la Constitution : le Conseil la déclare incompatible. Par voie de conséquence, la France demeure, avec la Grèce et la Turquie (qui ne l'ont même pas signée), l'un des rares pays à ne l'avoir toujours pas ratifiée. Il n'est pas de mon propos ici d'épiloguer sur les éléments de politique intérieure qui ont pu interférer dans ce processus⁵. On peut cependant regretter que la France n'ait pas saisi cette occasion pour sortir d'une situation de plus en plus incommode.

Pour autant la *liste Cerquiglini* a ouvert de nouvelles possibilités de réflexion et elle a légitimé l'approche renouvelée d'une question à la fois sensible et complexe⁶. C'est dans ce contexte qu'est né le projet de décrire les comportements langagiers des habitants de la France à travers l'histoire, en mettant l'accent sur les rencontres de langues et sur les diverses raisons pour lesquelles elles se sont opérées⁷. Il était clair d'emblée qu'un tel projet devait innover sur plus d'un point. Pour en déterminer les enjeux, un colloque s'est tenu à l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) les 30 septembre et 1^{er} octobre 2004, avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), avec la participation d'une soixantaine de personnes. L'idée reçut beaucoup d'encouragements, mais certains collègues avaient insisté sur les difficultés d'un projet aussi ambitieux. Aujourd'hui je les écouterai sans doute d'une oreille plus attentive. J'avais en effet sous-estimé les problèmes qui allaient se poser. Toujours est-il qu'à l'issue du colloque un collectif de chercheurs s'est constitué pour mener le projet à terme⁸.

3. Il est clair que l'auteur n'a pas pu établir son rapport selon des critères uniquement scientifiques, mais que des pressions politiques considérables ont dû peser. En outre il a repris le critère de la loi Deixonne de 1951, qui ne concernait (initialement) que des langues dépourvues de statut officiel dans d'autres États (donc, pour ainsi dire, orphelines). Ceci peut expliquer qu'il ait intégré dans son rapport des langues qu'on ne s'attendait peut-être pas à y trouver, et que d'autres en soient curieusement absentes (Kremnitz, 2008).

4. Bernard Cerquiglini a plus d'une fois insisté publiquement sur ce fait qui semble cependant difficile à vérifier sans précision sur les critères qu'il a retenus. De toute façon, il ne s'agit pas d'un concours, d'autant plus que, en raison des mobilités accrues, les données sont en évolution constante.

5. Je peux par contre affirmer de source sûre que les rédacteurs de la *Charte* avaient bien en tête le cas particulier de la France sur cette question et qu'ils en ont tenu compte.

6. Pour l'anecdote : je viens de retrouver dans mes papiers un programme de travail, établi dans la perspective de mon installation à Vienne en 1985-1986, dans lequel je prévoyais de traiter d'une histoire sociale des langues parlées en France.

7. J'ai adressé le 12 avril 2003 une lettre en ce sens à Bernard Cerquiglini, alors délégué général à la langue française et aux langues de France, qui m'a répondu le 6 juin 2003. C'est à la suite de cet échange que l'initiative qui fait l'objet de ce livre a pu prendre son départ, grâce au concours de la DGLFLF qui a assuré matériellement l'organisation du colloque initial à Paris en 2004. C'est au moment même de ce colloque que Bernard Cerquiglini a quitté la direction de la DGLFLF pour occuper une chaire à l'université de Bâton-Rouge aux États-Unis. Le collectif a ainsi perdu un interlocuteur privilégié. Son successeur, Xavier North, nous a accordé le même ferme soutien. La DGLFLF a toujours veillé, notamment sur le plan budgétaire, à ce que le collectif qui s'est constitué pour mettre en œuvre le projet puisse le mener à bien. En cela le *Collectif* lui doit beaucoup.

8. Voir *supra* la composition du collectif.

Les motivations du collectif et quelques tentatives d'innovation

De quoi pouvait-il donc s'agir? Je dirais, de manière tout à fait provisoire, que l'objectif était de traiter essentiellement de l'évolution des formes de communication à l'intérieur des différents groupes linguistiques, mais en même temps des rapports que les locuteurs de formes linguistiques différentes établissent entre eux et avec la langue dominante, le français. Le français est la première des langues de France. Si les histoires de la langue française sont nombreuses, elles évoquent en général trop rapidement les formes de la communication, et il est parfois surprenant de voir le peu de *détails* dont nous disposons sur l'emploi même de cette langue à travers l'histoire. Mais il ne s'agit pas ici de nous occuper en premier lieu de l'histoire de la communication dans la langue qu'on connaît le mieux, mais de celle de toutes les autres langues ou variétés qui sont obligées, à différents moments historiques, d'entrer en contact avec cette langue dominante ainsi qu'entre elles. Il s'agit en outre de donner à voir, dans la mesure du possible, une architecture complexe de la communication dans son évolution. Le jeu est donc multiple et il le devient encore davantage si nous observons que beaucoup de langues *de* France et de langues *en* France se parlent au-delà des frontières et qu'elles peuvent donc recevoir des impulsions importantes de l'extérieur. Si l'on accepte une idée de *totalité*, dans un sens que le marxisme – surtout Georg Lukács (1923) – a emprunté à l'idéalisme allemand⁹, on entrevoit l'ampleur du champ à explorer. Il ne faut pas perdre de vue que le terme de *communication* renferme beaucoup d'éléments tant externes, comme la conscience des locuteurs, le statut des langues, les degrés respectifs de normativisation (codification) et normalisation (emploi social)¹⁰, qu'internes, comme tous les phénomènes des changements linguistiques, etc.

Décrire l'histoire et l'évolution de la communication sur un terrain où l'on parle une multitude de langues signifie d'abord privilégier ce que l'on appelle communément l'histoire externe, non pas d'une seule langue mais d'un réseau compliqué de formes de communication, tout en montrant que la séparation quelque peu artificielle entre histoire externe et interne a tout au plus un droit méthodologique à l'existence. En réalité, les deux sont intimement et dialectiquement liées. Cela implique notamment une vue nouvelle sur le jeu entre production et réception langagières.

Rééquilibrer les relations entre production et réception linguistiques

Il fallait par conséquent remettre en question l'attention trop exclusive consacrée à la production langagière de la part de la recherche (Kremnitz, 2004, 2005). Je m'explique : la pratique d'une langue sert deux buts à la fois, d'une part la *communication*, de l'autre la *démarcation*. Quelle que soit la variété linguistique dont j'use, je m'en sers à la fois pour communiquer avec d'autres, mais je m'inscris en même temps dans mon ou mes cercles de communication et je me démarque de tous les autres. Cette distance peut être minime et ne pas entraver la communication courante, mais elle peut aussi être (presque) totale. Dans ce cas nous disons ne pas comprendre l'autre. Mais en réalité notre communication est toujours fragmentaire; on peut essayer de la rendre plus complète, mais finalement elle reste fuyante, nous le savons au moins depuis les travaux

9. Ce sens apparaît initialement chez Johann Joachim Winckelmann (1764).

10. Ces deux termes de normativisation et de normalisation sont empruntés à la sociolinguistique catalane des années 1970, qui, la première, a soulevé sérieusement le problème des rapports entre langues dominantes et langues dominées, en partant, bien sûr, essentiellement du cas du catalan.

de Sigmund Freud¹¹. De même la démarcation n'est jamais totale, on l'oublie souvent – on comprend toujours *quelque chose*, même si c'est de travers.

Le fait que nous ne soyons jamais sûrs du degré de compréhension réellement obtenu (pensons aux messages contradictoires) rend la réception et l'interprétation des signes reçus toujours un peu incertaines, nous le savons aussi. La communication reste cependant primordiale. On n'entre pas, sauf en de rares exceptions qui paraissent extrêmement construites, en communication pour ne pas communiquer. Celle-ci s'établit d'abord entre un émetteur et un récepteur ; elle peut se compliquer par la multiplication des représentants des deux pôles ou par l'intervention d'éventuels intermédiaires : elle peut connaître des distorsions sous l'effet d'autres influences externes. Elle se fait nécessairement toujours avec les seuls moyens communicationnels que les interlocuteurs ont à leur disposition. Certes, là où elle devient habituelle, des traditions de comportement se créent ; la géographie linguistique, par exemple, les a mises en évidence. Mais ce sont des faits de communication qui disparaissent dès que l'objet de la communication lui-même n'existe plus. La relation qui s'installe entre une langue et un territoire est une création relativement récente, liée avant tout au succès du nationalisme moderne. Il est vrai que les langues de pouvoir apparaissent plus tôt, mais au départ elles ne revendiquent généralement pas l'exclusivité territoriale qui depuis le XIX^e siècle devient la norme théorique, laquelle n'arrive cependant nulle part à correspondre à la réalité sociale, du moins jusqu'à présent.

La linguistique, depuis le renouveau de ses méthodes au début du XIX^e siècle, s'est la plupart du temps intéressée exclusivement à la *production* langagière. Elle a presque complètement négligé le jeu dialectique de la *communication* et n'a guère tenu compte de la *réception* des sons émis par un auditeur. Au XIX^e siècle, ce comportement était relativement compréhensible, car il n'existait pas encore de moyen technique pour conserver la production langagière parlée. L'unique possibilité de conserver du matériel linguistique était l'écriture, ce qui donnait à celle-ci une importance pratique qu'elle n'a d'ailleurs pas entièrement perdue de nos jours. La *langue* à laquelle nous nous référons mentalement continue d'être, du moins pour le commun des usagers et dans la plupart des cas, la *langue écrite* (et ce qui ne s'écrit pas n'a souvent pas droit au terme de *langue*). De cette manière, les règles de la production écrite sont devenues les plus importantes pour la praxis sociale, et les linguistes n'ont pas vraiment pu changer la donne. Beaucoup d'entre eux ont les mêmes réflexes, surtout quand ils se doublent de grammairiens. Or la *langue* ainsi interprétée est le fruit d'une double réification des processus de communication, car d'une part elle retient de l'acte de communication l'abstraction *langue* et de l'autre elle réduit cette *langue* à la *langue écrite*, une forme encore plus réduite du phénomène observé qui suit des normes très strictes et restrictives. Le concept ainsi obtenu ne s'intéresse qu'à une partie du phénomène en question, faisant abstraction d'éléments essentiels.

Si, au XIX^e siècle, cette double limitation est compréhensible comme conséquence des seuls moyens techniques disponibles à ce moment-là, il est plus surprenant de voir que la linguistique du XX^e ne change guère d'orientation. Les néogrammairiens qui dominent encore la discipline pendant la première moitié du siècle ne pensent qu'à la production langagière. Leurs *lois phonétiques* ne prennent en considération que l'émission. Comme elles ne suffisent pas pour expliquer les faits, ils inventent *l'analogie* comme deuxième motif des changements phonétiques et parlent de *formes directrices*, mais ils ne se posent

11. Il n'est pas possible de développer cette remarque dans le cadre de cette introduction.

pas vraiment la question du pourquoi de l'existence de ces formes. Au prix d'un seul pas supplémentaire, ils auraient pu voir qu'il s'agit de questions de communication et que la réception potentielle y joue un rôle important. Le structuralisme naissant ne se concentre plus sur la diachronie et découvre les fonctionnements de la synchronie, mais il le fait presque uniquement du côté de la production, alors que le *Cours* de Saussure insiste sur les différences entre les aspects individuel et social du langage.

Le *Cours* examine en détail les conditions de production langagière, mais la *réception* et la *communication* restent les parents pauvres¹². Il distingue entre *langue* et *parole*, une différenciation qui aurait pu être un point de passage pour aborder les problèmes de communication, mais le terme même de *communication* n'apparaît pas dans l'index du livre. La définition de la *langue* dans le *Cours* reste très abstraite, partant d'une uniformité qui ne laisse presque pas de place à la différenciation sociale, tandis que la *parole* reste du domaine du psychologique et de l'individuel, ce qui la rend également peu apte à une prise en charge de la communication sociale. La plupart des successeurs de Saussure suivront la même voie, négligeant en outre les progrès que le *Cours* contient du côté social. Même la dialectologie et la géographie linguistique, qui étaient les plus proches des phénomènes de communication, l'ont ignorée, à quelques exceptions près, parfois notables cependant comme Jules Gilliéron (1918, 1922, 1923, notamment).

C'est ainsi que la linguistique présentera relativement tard des modèles de communication, précédée d'ailleurs en cela par la nouvelle technologie de la radio. Quand Karl Bühler (1934 : 24-33) propose son *Organon-Modell*¹³, c'est le premier grand essai du côté de la linguistique (Bühler était cependant avant tout psychologue), il privilégie encore la production. Et Roman Jakobson (1960 : 350-377), l'autre linguiste pionnier dans ce domaine, fait encore de même une trentaine d'années plus tard. Or entre-temps Shannon et Weaver (1949), représentants d'une toute nouvelle discipline, la cybernétique, qui met la communication au centre de ses préoccupations, en avaient présenté leur propre *modèle*. Ce schéma ornera pendant longtemps tous les manuels de linguistique, et il est toujours l'ancêtre des modèles plus sophistiqués que l'on voit apparaître aujourd'hui. Mais la praxis des linguistes n'a guère changé. C'est sans doute dû, en partie, à l'attitude du courant le plus puissant de la linguistique actuelle, le générativisme. Son fondateur, Chomsky, a dit plus d'une fois que la communication n'avait pas d'importance accrue pour la discipline. Or je pense que cela est une erreur de taille. Certes, il y a des exceptions notables. Mais l'orientation générale – le *mainstream* – de la recherche en sciences du langage contemporaines ne prête toujours pas toute l'attention désirable aux phénomènes complexes de la communication.

La limitation de l'analyse à la production langagière peut se comprendre sans difficulté en tant que stratégie de recherche précise : mais, si les sciences du langage négligent systématiquement les données de communication, elles se privent simultanément des possibilités de comprendre et d'interpréter la production. Car même celle-ci s'établit dans un jeu dialectique entre production et réception, et s'en désintéresser équivaut à une autorestriction sérieuse. Par contre une nouvelle approche de la grammaire historique, qui prendrait mieux en considération les aspects de communication, pourrait mener ici et là à des résultats nouveaux, voire surprenants. Il est clair que cette lacune apparaît plus facilement dès qu'on se tourne vers les fonctions sociales du langage. C'est pourquoi il me semble essentiel qu'une histoire de la communication en France apporte

12. Voir sur ce point les réflexions récemment publiées par Jäger (2010 : 164-190).

13. Ce modèle connaît trois instances : l'émetteur qui s'exprime, qui produit des sons avec du sens, le récepteur à qui est fait un appel, et les objets qui sont exposés. Mais il est clair que tout repose sur le premier.

non seulement des connaissances supplémentaires pour le sujet envisagé, mais aussi des avancées pour la théorie de la discipline.

Enlever aux histoires de la communication leurs composantes nationalistes

Un autre point délicat de la recherche antérieure est celui du nationalisme implicite de la plupart des histoires existantes : presque toutes les histoires de langues sont des histoires d'une langue, comme si les langues fonctionnaient de manière isolée. Dans ces textes, une langue, le protagoniste, se trouve au centre de l'observation : soit, dans le cas des langues dominantes, en tant qu'histoire d'un succès, d'une imposition ; soit au contraire, dans le cas des langues dominées, en tant qu'histoire de la persécution et réduction de cette langue à son existence résiduelle d'aujourd'hui. Cela est sans doute une conséquence (implicite) de la vision du nationalisme européen du XIX^e siècle qui considère l'homme comme un être naturellement monolingue et pour lequel, soit dit en passant, le plurilinguisme serait une source de malheur psychique¹⁴.

Je ne peux développer ici l'évolution de cette conception qui, dans un certain sens, naît d'un mariage malheureux de l'idée politique de la nation (formulé au départ surtout par Montesquieu¹⁵ et élargi sous la Révolution à l'ensemble de la population masculine, repris plus tard par Renan) avec l'idée de culture qui considère la langue comme un élément essentiel d'un groupe humain (et dont on sait qu'elle remonte dans la modernité à Herder, mais elle a, dans le mouvement des guerres révolutionnaires, profondément changé de contenu). Selon cette conception, la langue apparaît comme un élément constitutif et inné de l'être du locuteur. La pratique du nationalisme à partir du XIX^e siècle a associé les deux : une nation dispose d'une seule langue (et d'un État), et ceux qui, à l'intérieur de cette nation, parlent volontairement (ou non d'ailleurs) une autre langue sont pour le moins suspects ; d'autre part un groupe qui s'autodéfinit comme nation doit par conséquent aspirer à former un État indépendant pour pouvoir y suivre les mêmes règles d'inclusion et d'exclusion.

De plus, ce nationalisme rattache le plus souvent une langue à un territoire ou tout au moins à un espace (les changements d'espace d'une langue se comptabilisent alors le plus souvent en « victoires » ou en « défaites »). Or nous avons réappris depuis un certain temps que les espaces vraiment monolingues sont l'exception (pour ne pas dire qu'ils sont inexistant de nos jours), que la migration est une pratique qui traverse toute l'histoire de l'humanité et que sous la dénomination constante d'un groupe, sous la surface et l'apparence de cette dénomination, des phénomènes très dissemblables peuvent se produire, comme l'assimilation, la dissimilation, voire des cas de figure encore plus compliqués. Et puis les individus ne sont pas naturellement monolingues. Les langues coexistent toujours – sauf exception rarissime – et elles se trouvent en contact et en conflit. En général il n'y a pas seulement deux groupes et deux langues en contact : les situations peuvent être bien plus disparates, avec des partenaires qui entrent et qui sortent de la scène, comme dans une pièce de théâtre un peu surchargée¹⁶.

14. Je renvoie au livre jadis assez influent d'Epstein (1915) et, tout récemment, à l'analyse d'Andrée Tabouret-Keller (2011).

15. Montesquieu le formule ainsi : « La nation, c'est-à-dire les seigneurs et les évêques... » (Schulze, 1994 : 117).

16. Il va de soi que cette banalité dans le domaine des sciences du langage, que je viens de rappeler, devrait avoir des conséquences pour les théories et les praxis politiques.

Naturellement, s'il est justifié, en théorie et en méthode, d'isoler un objet pour mieux l'observer, il faut néanmoins se rappeler qu'il n'est qu'un élément d'un ensemble plus vaste dont toutes les composantes interfèrent dans la communication. Si l'on considère la perspective isolationniste comme absolue, on arrive à des distorsions considérables. C'est pourquoi je pense qu'il est important de mener, à côté de recherches sur des histoires de communication de sociétés considérées séparément, des travaux qui prennent en considération des territoires, voire des espaces plus vastes, et qui décryptent les jeux divers de la communication à entrées multiples. Si un jour nous possédions un certain nombre de travaux de ce type couvrant des espaces complexes et analysant les changements dans une profondeur diachronique considérable, nous pourrions alors parler d'une véritable sociologie historique de la communication. Personnellement, il me semble qu'il serait important de parvenir un jour à présenter un tel tableau de l'histoire de la communication en France dans toute sa complexité.

Repenser les différences entre histoire de la langue et grammaire historique

Une troisième préoccupation résulte du fait que très souvent les ouvrages existants constituent une sorte de compromis entre une grammaire historique et une histoire externe de la langue en question. Les conceptions ne sont pas toujours claires. Les grammaires historiques tendent à présenter des états successifs d'une langue, mais presque toujours de manière statique, sans pouvoir montrer la transformation des conditions de communication qui ont abouti à ces changements. Certes, nous connaissons tous les tendances contradictoires qui incitent tout locuteur soit à l'économie, soit à l'expressivité, en ce qui concerne sa production langagière¹⁷, mais les évolutions des langues prouvent bien qu'il ne s'agit pas que de cela. Les néogrammairiens ont commencé à décrire les mouvements, mais ils se sont surtout fondés sur les périodes où les charges idéologiques des langues étaient faibles : or, à l'époque moderne, les motivations favorisant les changements linguistiques se sont multipliées. On peut supposer aujourd'hui que les changements linguistiques se sont déroulés de manière bien plus mécaniste à des périodes de l'histoire où l'impact idéologique sur les langues était moins fort, tandis que, aux périodes modernes et contemporaines surtout, ces éléments idéologiques ont diminué le degré de mécanisme et augmenté les influences provenant d'appréciations idéologiques. Il y a lieu de préciser que par *idéologie* on entend ici un système de pensée et d'interprétation du monde, élaboré par un groupe social ou intellectuel, sans considérer si cette conception est erronée ou non.

D'une manière plus ou moins complémentaire, les histoires classiques de langues présentent bien les changements politiques et sociaux, mais elles n'entrent que rarement dans les conséquences communicationnelles ou même linguistiques de ces évolutions. Des considérations multifocales sur la transformation des conditions de communication ne se rencontrent guère, si l'on fait abstraction des plus grandes révolutions comme l'invention de l'imprimerie. Il serait cependant nécessaire de montrer comment des changements dans les sociétés – qui parfois peuvent paraître relativement insignifiants – en ont entraîné ou tout au moins favorisé d'autres dans la communication au sein de ces sociétés. Pour ce faire, je crains qu'il ne faille employer des modèles de communication bien plus élaborés que ceux qui se trouvent dans les manuels d'histoire des langues et

17. Pour rendre plus explicite et plus clair ce que nous disons.

qui, en général, se contentent d'observer les couches sociales les plus aisées dans les capitales des divers pays.

Il ne fait pas de doute que ces groupes sont souvent les modèles que les autres couches imitent, mais ce n'est pas un simple jeu d'attraction. De nombreux éléments dialectiques interviennent dans ces mouvements, en fonction d'ailleurs de la situation sociale concrète. Cet échange communicationnel inégal génère à tout moment de multiples effets complexes. Mais les histoires de langues ignorent trop souvent ces contradictions, ainsi que les apports des autres couches sociales au phénomène de la communication sociale. La concentration trop exclusive sur les élites bloque facilement la vision sur les mouvements contrastés des sociétés. Il est vrai que des travaux de ce type demandent de trop grands efforts pour être réalisables, si ce n'est ponctuellement. L'observation rigoureuse des changements concernant les nécessités de la communication pourrait cependant fournir des éléments supplémentaires pour comprendre les mouvements des sociétés, et inversement. Ces travaux pourraient peu à peu rendre superflue la différenciation entre histoire *interne* et histoire *externe* des langues, car ils pourraient établir, avec bien plus de précision que jusqu'à présent, les influences mutuelles des deux domaines, société et communication.

Il faut dire que ces dernières décennies ont enregistré des progrès, tout au moins pour certaines langues. Plusieurs *histoires sociales de langues*, allant dans le sens que je viens d'esquisser, ont été publiées, depuis un quart de siècle environ, si je ne m'abuse. Elles restent cependant des exceptions et elles ont des objectifs et des contenus parfois très divers¹⁸. Une recherche bibliographique – qui ne peut pas être exhaustive – ne donne que peu de titres explicites dans ce domaine (Leith, 1983 ; Burke et Porter, 1987 ; Jenkins, 1997, 2000 ; Aracil, 2004 ; Moreno Fernández, 2005). Il est bien évidemment souhaitable que leur nombre augmente.

Quelques indications sur les choix que le collectif a effectués

Généralités

Précisons d'abord que le collectif *Pour une histoire sociale des langues de France* considère que l'histoire de la communication a connu – en particulier en France, mais de manière comparable dans toute l'Europe occidentale – deux moments de mise en question profonde et de renouveau : à la Renaissance avec l'invention de l'imprimerie et l'avènement des langues de cour supplantant définitivement le latin (et ce, dans un processus pluriséculaire), puis lors de la Révolution française qui a préconisé le monopole de la communication en français et doté les langues en Europe d'une nouvelle charge idéologique. Nous vivons actuellement une troisième révolution des données de la communication, où une oralité renouvelée tend à reprendre, avec des modifications importantes et jusqu'à présent difficilement saisissables, une place que le pouvoir de l'écrit lui avait enlevée¹⁹. S'il ne néglige pas les étapes antérieures de la communication, le collectif est conduit, tant par la disponibilité des sources que par l'importance accrue de connaissances pour nourrir l'actualité, à privilégier la période contemporaine, de la Révolution à nos jours.

Cela veut dire qu'il a fallu jeter un regard critique sur les différents termes que nous utilisons – souvent sans nous apercevoir des contradictions internes qu'ils renfer-

18. Il existe bien sûr des *histoires sociales* avant la lettre, mais il est encore plus difficile de les repérer.

19. Il n'est pas possible, dans le cadre de cette présentation, de dessiner les contours – divers et parfois contradictoires – de ces évolutions.

ment – afin de nous mettre d'accord sur les définitions employées dans l'ouvrage. Cela vaut pour des termes aussi répandus et pourtant aussi peu clairs que le mot « langue » (Kremitz, 2008). La linguistique l'a bien défini, la sociolinguistique aussi, mais les deux définitions ne coïncident pas, et l'usage social diffère encore. Il faut, au moins dans l'espace d'un livre, lever ces contradictions, d'autant plus que « la langue n'est pas une réalité stable et qu'on [doit] poser comme “dès là” quand commence l'histoire de son émergence²⁰ » ; en d'autres termes, il faut déréifier la notion de langue. On pourrait nous objecter que dans un projet semblable au nôtre il n'est pas nécessaire de réinventer la poudre. Mais ces questions de définition ainsi que les différences entre les définitions se répercutent dans les pratiques même de la communication. Elles deviennent souvent acteurs dans notre champ de travail. Il s'avère par conséquent indispensable de les soumettre à une analyse critique.

Enfin, tant par souci d'économie que de clarté, il a été tenu compte du fait qu'un nombre important de données de la communication concernent la France entière ; ces sujets-là sont traités en des chapitres communs et sous l'angle de « questions transversales » ou « générales ». D'autres problèmes demandent un traitement spécifique par langue ou par communauté de communication. Le collectif entend éviter à tout prix que le produit final ne soit qu'une accumulation, une juxtaposition de monographies reproduisant des données existantes.

Le cadre territorial et la répartition des langues

Comme le projet est issu, dans un certain sens et comme je l'ai déjà indiqué, de la publication de la *liste Cerquiglini*, il semble naturel qu'il en adopte le cadre territorial, à savoir la France actuelle, incluant les DOM-ROM (départements et régions d'outre-mer) et les TOM (territoires d'outre-mer). De même, il ne faut pas négliger le fait que beaucoup de langues sont parlées au-delà des frontières de l'Hexagone. En outre il va de soi que leurs relations diffèrent fortement entre elles.

Les différentes versions de la *liste Cerquiglini* ne coïncident pas totalement pour ce qui est de la répartition des langues concernées. Le collectif a donc décidé de privilégier une classification commode, établie sur les critères de leur insertion dans l'espace communicationnel français. Ces langues peuvent se répartir en trois groupes :

- d'une part les langues minoritaires autochtones ;
- d'autre part les langues de l'outre-mer, héritage de l'aventure coloniale française ;
- enfin les langues de l'immigration, récente ou ancienne, ces langues n'ayant en général pas d'assise géographique précise en France.

Une place à part doit naturellement être faite à la *langue des signes française* (LSF), puisqu'elle remplace le son par le geste.

Il faut cependant considérer cette classification, pourtant pratique, avec une certaine circonspection : que faire des locuteurs de l'occitan qui se sont déplacés, par exemple à Paris ou dans le Nord ? Des Antillais qui sont venus en France métropolitaine et qui ont parfois commencé, à ce moment-là précisément, à s'intéresser à la langue et à la culture créoles ? Historiquement la France a « grandi » : il faut donc, dans les Pyrénées-Orientales comme en Alsace et en Flandre, étudier aussi les relations de communication *antérieures* au rattachement de ces territoires à la France.

20. Voir, dans cet ouvrage, la contribution de Jean-Michel ÉLOY et Liliane JAGUENEAU, « Dynamique de permanence et d'émergence des langues d'oïl : quel sens social ? ».

Sur un point la *liste Cerquiglini* ne reflète pas une image très fidèle de la communication : c'est celui des langues de l'immigration. Nous savons bien que dans ce domaine les décisions sont difficiles à prendre. L'une des conditions de leur intégration à la *liste* était que les langues considérées ne devaient pas avoir de statut officiel dans un autre pays²¹. Plusieurs langues ont, de ce fait, été exclues de la *liste*, alors que de nombreux locuteurs en ont laissé des traces en France, ou même qu'ils continuent à les parler puisque leur langue d'origine est l'italien, le castillan ou le polonais par exemple. Du point de vue d'une histoire de la communication en France, il ne semble pas possible de suivre la *liste* sur ce point. Le collectif a par conséquent choisi de faire sienne la différenciation que l'on évoque déjà parfois entre « langues de France » et « langues en France ».

Or les langues en France sont celles qui posent actuellement les plus grands problèmes. D'une part il semble impossible d'atteindre l'exhaustivité en ce domaine, des microgroupes pouvant s'installer et communiquer dans leurs langues respectives sans que la société environnante ne le sache vraiment (on en connaît des exemples) ; de plus leur mobilité est souvent très grande, et la durée de séjour de certains d'entre eux limitée. Ce champ des langues en France est donc extrêmement mouvant et nécessiterait une observation continue²². Il faut ajouter que dans certains cas il n'a guère été possible de trouver les spécialistes qui auraient pu traiter au moins succinctement de ces situations. D'autre part une énumération aussi complète que possible des groupes linguistiques vivant sur le sol de la France aurait été souhaitable. En naviguant entre le désirable et le possible, le collectif a recherché une solution médiane qui ne tend pas à l'exhaustivité et se contente dans certains cas d'articles ou de fiches de synthèse. Il est vrai que cette décision est une concession à laquelle le collectif ne s'est pas résigné de gaieté de cœur.

L'architecture de l'ouvrage

La publication est arrêtée en quatre grandes parties, inégales entre elles. Comme je viens de l'indiquer, la première traite des *questions transversales* ou *générales* qui concernent l'ensemble de la France et des communautés de communication. Elle sera suivie de trois autres, consacrées successivement aux *langues de la France métropolitaine* (autochtones), à *celles des DOM/TOM*, et finalement à *celles issues de l'immigration*. À l'intérieur de chacune de ces trois dernières, une première division traite à son tour des *questions générales* la concernant précisément, puis une monographie décrit les différents aspects de chacune des langues concernées. Il va de soi qu'un système de renvois permet d'éviter les doublons s'il y a lieu, surtout dans les cas où une communauté de communication relève de plusieurs chapitres.

La section consacrée aux questions générales a pour objet la clarification de la terminologie employée, ainsi que l'évolution des différentes dénominations adoptées pour un même objet. Elle doit aussi rendre visibles les relations entre la pratique de communication et l'appartenance à des groupes, qu'ils soient religieux, politiques ou autres. Il faut également prendre en considération les forces sociales et les institutions qui ont réglé

21. Ce critère n'a d'ailleurs pas été respecté scrupuleusement : le basque et le catalan et récemment l'occitan (en Val d'Aran) sont coofficiels en Espagne, le tamazight (berbère) a entre-temps été reconnu comme langue nationale au Maroc et en Algérie. La distinction entre *arménien* et *arménien occidental* (qui apparaît dans la liste) ne semble guère pertinente du point de vue de la communication. Mais il fallait, pour d'autres raisons, que ces langues soient incluses dans la liste.

22. Une telle observation est hautement souhaitable, et il devrait être possible de la mettre en place à partir des statistiques de migration qui existent bel et bien. Mais pour l'instant la réglementation n'autorise rien de ce qui pourrait s'apparenter à des statistiques « ethniques ». La question fait débat.

(et règlent encore) la communication : l'école, l'administration, mais aussi la législation, etc. Parmi ces dernières, les instances normatives de la langue, l'installation d'une norme prescriptive et sa généralisation progressive par l'école jouent un rôle particulier. Aujourd'hui les médias relayent voire remplacent en partie l'école, et certaines formes externes du langage, qui étaient naguère hautement valorisées, perdent relativement de leur importance – il suffit de penser à l'orthographe. Cela concerne-t-il toutes les langues ou seulement quelques groupes de communication ayant connu de tels déplacements? Le collectif porte une attention particulière au rôle du chercheur qui d'un côté est observateur des processus de communication qui se déroulent dans la société, mais de l'autre concourt aux pratiques et aux idéologies langagières de cette société : il doit par conséquent faire très attention à ne pas mélanger ces deux rôles. Ceci devient plus important encore pour des groupes où les chercheurs jouent un rôle social avéré pour le maintien ou la reconquête de pratiques de communication menacées.

Le deuxième volet de cet ouvrage s'intéresse aux langues autochtones dominées. Dans son approche transversale, une place est réservée aux évolutions de la communication dans la France métropolitaine. Sont observés, avec un soin particulier, les réglementations que l'État impose à la communication et les effets qu'ont eus ces règlements et qu'ils ont toujours. Il faut surtout veiller à examiner les rapports asymétriques entre le français et ces langues, les éléments de répression linguistique (qui ne sont rien d'autre qu'un effort d'intimidation sociale et donc à terme de silence), et plus tard les modestes tentatives d'insertion de ces langues dans les cursus scolaires et universitaires.

Des études monographiques visent ensuite à préciser, autant que possible, les détails qui concernent tel ou tel groupe en particulier. Il s'agit d'une histoire de la communication à l'intérieur d'un groupe, mais aussi de ses rapports avec le monde externe, que celui-ci se trouve à l'intérieur d'un même État ou qu'il soit transfrontalier. Nous nous trouvons là dans un jeu dialectique entre d'une part la conscience et les comportements du groupe considéré, et d'autre part les conceptions qui proviennent de l'extérieur, le plus souvent de l'État ou de ses représentants. Ce jeu n'aurait pas été possible sans l'idéologisation que la communication et particulièrement les langues ont subie depuis le début des processus révolutionnaires à la fin du XVIII^e et au XIX^e siècle.

Sans cette charge idéologique, les mouvements de renaissance auraient été inimaginables²³, de même que les tentatives pour faire de ces *formes de communication* de véritables *langues* dotées de tous les outils qui ont assuré leur position aux langues dominantes. Les groupes de communication sous-privilegiés, qui souffrent de la domination, ont ainsi adopté des processus de double réification dont j'ai déjà parlé (voir *supra*). Ce qu'il y a de remarquable toutefois, c'est qu'en France métropolitaine aucun de ces groupes n'a réussi, à ce jour, à imposer son point de vue, contrairement à ce qui se passe dans beaucoup d'autres pays en Europe. Dans quelques cas, surtout en Europe centrale et orientale, ces pays ont éclaté ou ont, à tout le moins, accordé des droits considérables aux groupes communicationnels périphériques. C'est même aujourd'hui devenu la norme politique en Europe²⁴.

23. Les mouvements de renaissance linguistique et culturelle émergent en général au XIX^e siècle, lorsque des groupes entreprennent de s'opposer à la politique linguistique des États, qui tendent à privilégier une seule langue considérée dès lors comme « la langue nationale ». En France sont concernés avant tout les domaines occitan et breton, plus tard les espaces alsacien-lorrain et corse, et dans une moindre mesure le catalan, le basque et le flamand.

24. Si, au XIX^e siècle et pendant la première moitié du XX^e, ces tendances sont le fruit de la nationalisation de la communication, elles résultent plutôt depuis quelques décennies des contradictions entre globalisation d'une part et défense identitaire de l'autre. Il me semble que les objectifs des mouvements de renaissance ne sont aujourd'hui plus les mêmes que par le passé : s'ils cherchaient autrefois à construire une communauté de communication, au sens plein

Les parties concernant les DOM/TOM et l'immigration suivent en gros le même schéma, avec les adaptations qui s'imposent. Celles-ci concernent les formes de l'intégration de ces territoires à la France et les conséquences qui en découlent. Dans une partie des actuels DOM, les conditions de la communication ont pratiquement dû être recréées, en raison de la disparition presque complète de la population antérieure²⁵. Nous nous trouvons devant des situations très particulières de genèse de nouvelles formes de communication – les langues créoles en sont les témoins. Dans d'autres cas le manque de sources, et les relations anciennes entre différents groupes de populations communiquant de diverses manières entre eux, ont rendu nécessaire un traitement non pas de type monographique, mais un mode qui englobe l'ensemble (ou les sous-ensembles) des groupes communicationnels présents.

Les choses se complexifient encore quand on s'intéresse aux langues de l'immigration. Comme je l'ai déjà dit, il convient de faire la distinction entre langues *de* France et langues *en* France, bien que cette différence, dans l'esprit du collectif, ne joue qu'un rôle mineur. Parmi les langues *de* France issues de l'immigration, il en est qui sont depuis très longtemps pratiquées sur le sol français, comme le yiddish, le judéo-espagnol ou le rromani. D'autres sont arrivées plus récemment, comme l'arabe maghrébin, le berbère (tamazight) ou l'arménien (occidental). Pour en rester à l'exemple du yiddish, il semble aujourd'hui impossible de se limiter à cette langue des communautés juives de France sans se préoccuper des autres formes de communication qu'elles utilisent en réalité plus souvent.

Certes les traditions des différents groupes juifs divergent, mais ces groupes coexistent depuis un certain temps dans une société nationale : ils règlent leurs comportements et tentent de communiquer entre eux et avec l'extérieur en conséquence. Dans un tel cas il semble préférable de prendre en considération l'ensemble du groupe pour pouvoir mieux analyser également les contacts internes. La situation est quelque peu comparable en ce qui concerne les immigrés d'Afrique du Nord qui ont eux aussi plusieurs modes d'échanges à leur disposition et qui les utilisent souvent (ou les abandonnent) selon leurs propres critères.

Conclusion

L'objectif du collectif est de proposer pour la première fois aux spécialistes des sciences du langage et de la communication et au public motivé francophone une vision aussi complète que possible de l'histoire de la communication dans ce pays, en y intégrant des aspects qui en général ne sont pas pris en considération autant qu'il le faudrait. Le projet veut innover du point de vue de la théorie comme de celui de la méthode. Comme à ce jour aucune autre entreprise comparable n'a été mise en œuvre, il pourrait servir de modèle. Le collectif aimerait insister sur le fait que les sciences du langage doivent s'intéresser beaucoup plus que par le passé aux phénomènes de communication. La priorité qui leur serait donnée pourrait entraîner des conséquences positives sur le plan de la linguistique historique qui refuse toujours d'en tenir compte suffisamment, mais elle pourrait également avoir des influences sur les théories linguistiques actuelles, qui omettent encore bien trop souvent de les intégrer dans leur démarche.

du terme, ils se contentent souvent aujourd'hui d'une simple présence testimoniale, identitaire et démarcatrice, qui ne revendique plus en réalité une possibilité de communication complète (bien que les revendications mises en avant n'aient guère changé).

25. Ceci vaut surtout pour la Guadeloupe et la Martinique. De nombreux peuples de la Guyane continuent à y survivre, d'autres y ont vu le jour. La Réunion n'était pas peuplée avant la conquête. La population de Mayotte est essentiellement autochtone.

Il appartiendra aux lecteurs et lectrices de cet ouvrage d'apprécier si l'objectif que nous nous sommes fixé est atteint. Le collectif sera le premier à admettre que quelques-uns de ses espoirs ne se sont pas réalisés entièrement. Une des lacunes les plus douloureuses est de n'avoir pu proposer de contributions en démographie linguistique historique, faute de disposer de travaux préparatoires en nombre suffisant. Il serait pourtant essentiel de mieux connaître l'évolution statistique des différentes langues de manière à comprendre les mouvements de communication dans le passé. Nous voulons y voir l'impératif d'une recherche à engager à l'avenir. De même nous n'avons réussi, pour les mêmes raisons, à faire le point sur le rôle véritable du service militaire pour la généralisation du français : les informations disponibles sont assez contradictoires. Les conséquences des conflits en termes de communication – qu'il s'agisse des guerres entre divers pays, des deux guerres mondiales ou des luttes de décolonisation – n'ont pas davantage été traitées en détail, la recherche dans ces domaines étant à peine amorcée. Une autre question reste ouverte concernant les effets des différentes formes qu'ont prises les politiques d'assimilation sur la psychologie des individus et des groupes : là encore les données manquent, sauf pour certaines situations coloniales, mais elles ne sont pas facilement transposables ailleurs. Et on est encore loin de pouvoir apprécier avec justesse toutes les conséquences qu'ont eues les médias modernes (que ce soient la presse écrite, l'audiovisuel et désormais les TIC – précisément les nouvelles technologies de l'information et de la communication) sur les conditions et l'évolution de la communication, alors qu'ils jouent un rôle qui ne fait que croître depuis la fin du XIX^e siècle. Enfin, pour ce qui est des langues de l'immigration, il est assez étonnant de constater à quel point on manque de données même élémentaires à leur propos.

Tout en respectant la trame qui leur avait été proposée, les auteurs des différentes contributions réunies dans ce volume n'en ont pas moins disposé d'une grande liberté d'expression. La conséquence en est que les présentations encyclopédiques des différentes langues épousent des stratégies assez diverses. Ce traitement résulte de la différence de situation concrète à laquelle sont confrontées les langues concernées, dont les courbes d'évolution prennent souvent des chemins très divers. Cela tient aussi, bien sûr, à la sensibilité propre de chaque auteur et à son intérêt pour tel ou tel trait particulier. On ne peut donc que recommander aux lectrices et aux lecteurs désireux de s'informer sur un thème précis ou sur une langue spécifique de consulter également les entrées consacrées à d'autres sujets et qui peuvent être en relation avec ceux qu'ils ont choisis. Souvent les divers articles s'éclairent mutuellement.

Le collectif qui a mené ce projet voulait ouvrir une voie pour une nouvelle approche des faits de communication. Si, outre les lacunes qu'il a lui-même signalées, il en était repéré d'autres, il aimerait bien que ce soit pour servir de base à des recherches ultérieures. Incontestablement la recherche universitaire sur les langues *de* France et sur les langues *en* France a beaucoup progressé par rapport à ce qu'elle était il y a quelques dizaines d'années. Mais les enjeux sont tels qu'il faudrait bien évidemment la consolider et la renforcer. Au moment de mettre à la disposition de tous le résultat de son travail, le collectif a pour sa part le sentiment de renouveler quelque peu le regard porté sur certains phénomènes de la communication en France, et d'avoir simultanément ouvert quelques nouvelles perspectives. Il espère que cette *Histoire sociale des langues de France* aura un effet incitatif pour les recherches futures²⁶.

26. Le sujet que j'ai traité ici a déjà été l'objet de plusieurs présentations. J'ai largement puisé dans ces textes, qui sont cités dans la bibliographie (Kremitz, 2005, 2007, 2007a, 2008, 2012). Ils pourront donner au lecteur qui le désirerait quelques indications sur la progression de notre réflexion.

Bibliographie

L'introduction ci-dessus est le fruit de lectures et de réflexions de longue durée et une bibliographie complète serait nécessairement surchargée. C'est pourquoi ne seront indiquées ici que les références aux auteurs nommément cités et les textes de l'auteur ayant rapport au sujet.

- ARACIL Lluís V., *Do latim às línguas nacionais*. Introdução à História Social das Línguas Europeias, Santiago de Compostela, Associação de Amizade de Galiza-Portugal, 2004.
- BÜHLER Karl, *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*, Jena, Fischer, 1934 (*Théorie du langage*, trad. par Didier Samain, Marseille, Éditions Agone, 2009).
- BURKE Peter et PORTER Roy (dir.), *The Social History of Language*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.
- EPSTEIN Izhac, *La pensée et la polyglossie*, Paris-Lausanne, Payot, 1915.
- GILLIÉRON Jules, *Généalogie des mots désignant l'abeille, d'après l'Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion, 1918.
- GILLIÉRON Jules, *Les étymologies des étymologistes et celles du peuple*, Paris, Champion, 1922.
- GILLIÉRON Jules, *Thaumaturgie linguistique*, Paris, Champion, 1923.
- JÄGER Ludwig, *Ferdinand de Saussure zur Einführung*, Hamburg, Junius, 2010.
- JAKOBSON Roman, « Linguistics and Poetics », dans SEBEOK Thomas A. (dir.), *Style in Language*, Cambridge (Mass.), MIT-Press, 1960.
- JENKINS Geraint H., *A Social History of the Welsh Language. The Welsh Language before the Industrial Revolution*, Cardiff, University of Wales Press, 1997.
- JENKINS Geraint H., *The Welsh Language and its Social Domains (1801-1911)*, Cardiff, University of Wales Press, 2000.
- KREMNITZ Georg, « Einige problematische Punkte der *liste Cerquiglini* », *Quo vadis, Romania?*, n° 31, Vienne, 2008, p. 17-30.
- KREMNITZ Georg, « La linguistique du XIX^e siècle, une linguistique a-communicative. Quelques réflexions », *Lengas*, n° 57, 2005, p. 111-123.
- KREMNITZ Georg, « Le projet d'une histoire sociale des langues de France. Présentation et questions de méthode », 2005. <<http://www.langues-de-france.org>>.
- KREMNITZ Georg, « Pour une histoire sociale des langues de France », *Langues et cité*, n° 9, Paris, 2007.
- KREMNITZ Georg, « Sur la délimitation et l'individuation des langues. Avec des exemples pris principalement dans le domaine roman », *Estudis Romànics*, XXX, Barcelone, 2008, p. 7-38.
- KREMNITZ Georg, « Von der formalen Sprachwissenschaft zur Soziologie der Kommunikation », *Das Argument*, XLVI, n° 258, Berlin, 2004, p. 809-813.
- KREMNITZ Georg, « Zum Konzept der „Sozialgeschichte von Sprachen“ und zum Projekt *Histoire sociale des langues de France* », *Quo vadis, Romania?*, n° 30, Vienne, 2007a, p. 5-23.
- KREMNITZ Georg, « Le projet d'une *Histoire sociale des langues de France*. Pourquoi? Comment? », 2008, dans <<http://www.langues-de-france.org>>, et à paraître dans la revue *Pontes*, Chişinău.
- KREMNITZ Georg, « Quelques remarques sur le projet d'une *Histoire sociale des langues de France* et les problèmes qui se sont posés lors de son élaboration », *III^e congrès mondial de linguistique française*, Lyon, 4-7 juillet 2012, en ligne : <<http://creativecommons.org/licenses/by/2.0>>.
- LEITH Dick, *A Social History of English*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1983; nouvelle édition, Londres, Routledge, 1997.
- LUKÁCS Georg, *Geschichte und Klassenbewusstsein. Studien über marxistische Dialektik*, Berlin, Malik, 1923 (trad. *Histoire et conscience de classe*, Paris, Éditions de Minuit, 1960).
- MORENO FERNÁNDEZ FRANCISCO, *Historia social de las lenguas de España*, Barcelone, Ariel, 2005.
- SCHULZE Hagen, *Staat und Nation in der europäischen Geschichte*, Munich, Beck, 1994.

- SHANNON Claude Elwood et WEAVER Warren, *The Mathematical Theory of Communication*, Urbana (Illinois), University of Illinois Press, 1949.
- TABOURET-KELLER Andrée, *Le bilinguisme en procès (1840-1940)*, Limoges, Lambert-Lucas, 2011.
- WINCKELMANN Johann Joachim, *Geschichte der Kunst des Alterthums*, Dresde, 2 vol., 1764 (première traduction française par Gottfried Sellius, *Histoire de l'art chez les Anciens*, Paris, Saillant, 1766).